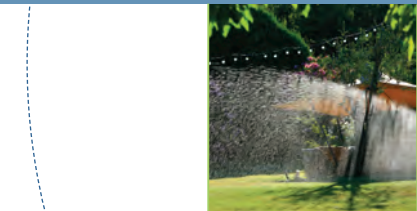




AVEC LA SOCIÉTÉ DU CANAL DE PROVENCE,

**VALORISEZ VOS PROJETS
D'AMÉNAGEMENT
FONCIER**



VOUS AVEZ DES PROJETS D'AMÉNAGEMENT FONCIER ?

Pensez à la Société du Canal de Provence (SCP) !

Si votre projet est à proximité de ses réseaux (cf. carte des réseaux ci-contre), la SCP vous propose **d'intégrer, lors de vos travaux d'aménagement (lotissements, zones d'activités), un réseau d'eau brute destiné à l'arrosage, aux usages professionnels et à la protection incendie.**

Faciliter la commercialisation de vos terrains en développant leur attractivité.



Avec l'eau brute, vos clients peuvent bénéficier :

✓ De plus d'économie et d'écologie

- un **prix du m³ plus avantageux**,
- une **eau naturelle** non chlorée pour **l'arrosage** des potagers, des jardins et espaces verts et pour la **protection incendie**.

✓ De plus de confort et de bien-être

- un **service de qualité** adapté à tout projet paysager,
- un **environnement agréable** dans un cadre de verdure.

✓ De conditions hydrauliques favorables

Des réseaux qui permettent de **mobiliser des débits et des volumes importants avec la pression nécessaire** :

- pour assurer la défense incendie,
- pour d'autres besoins spécifiques (usages professionnels).



Le saviez-vous ?

Une habitation, située à moins de 50 m d'un réseau d'eau brute de la SCP, **se vend, en moyenne à un prix majoré de 6%** comparé à celui d'une habitation qui n'en bénéficie pas.

* Résultats de l'étude économétrique réalisée en 2010 par l'Institut d'Economie Publique (IDEP) et la SCP. L'étude portait sur l'impact de la desserte en eau brute par les réseaux de la SCP sur les prix fonciers dans les communes des Bouches-du-Rhône disposant de réseaux SCP ainsi que quelques collectivités varoises.

Fiabilité de l'évaluation : 95% de chances que le prix soit impacté dans un intervalle de 2,6 à 17%.

L'effet de la proximité d'un poste disparaît au-delà de 400 m.

MIEUX CONNAÎTRE LA SOCIÉTÉ DU CANAL DE PROVENCE



Depuis plus de 50 ans, la Société du Canal de Provence (SCP) et d'aménagement de la région provençale met en œuvre les moyens nécessaires, humains et techniques, pour permettre à chacun de bénéficier d'un service de l'eau sécurisé et adapté à ses besoins. L'eau mobilisée par la SCP est source de développement économique pour la région provençale : les communes, les industriels, les agriculteurs et les particuliers.

Société d'économie mixte ayant le statut original de Société d'Aménagement Régional (SAR), par voie de concession, la SCP construit, exploite, entretient et rénove, l'ensemble de ses ouvrages qui reviendront, en 2038, à la collectivité concédante, la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

La SCP est un outil au service du développement durable et solidaire des territoires de la région qui assure notamment la maîtrise d'ouvrage des investissements pour la réalisation et le développement de nouveaux équipements hydrauliques, en concertation étroite avec les collectivités territoriales.



Un interlocuteur unique pour répondre à toutes vos questions

Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter le Centre Service Clients, du lundi au jeudi de 8h15 à 17h15 et le vendredi de 8h15 à 16h.



ASSISTANCE • ACCUEIL • RENSEIGNEMENTS
LE THOLONET - CS 70064
13182 AIX-EN-PROVENCE CEDEX 5

☎ **0969 390 900**

N° CRISTAL : APPEL NON SURTAXÉ

canal-de-provence.com
csc@canal-de-provence.com



SOCIÉTÉ DU CANAL DE PROVENCE
ET D'AMÉNAGEMENT DE LA RÉGION PROVENÇALE



Société Anonyme d'Économie Mixte au Capital de 3 762 800
057 813 131 R.C.S Aix en Provence - FR10 057 813 131